

## Gestion durable de l'entomofaune dans la forêt classée de Missahoe

Pays	Togo
<b>Bénéficiaire</b>	Les Compagnons Ruraux (LCR)
<b>Montant total du projet</b>	40 073 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	30 000 € (75%)
<b>Partenaires financiers</b>	LCR (5 958 €), collectivité locale (4115 €)
<b>Durée du projet</b>	24 mois
<b>Signature de la convention</b>	13 mars 2013

### Contexte

La Forêt Classée de Missahoé (FCM), l'un des derniers sites abritant une biodiversité remarquable au Togo, en particulier au niveau de son entomofaune, est sous très forte pression anthropique. Les coléoptères, lépidoptères et phasmes dont la diversité spécifique trouvée à Missahoé ont fait de cette forêt une station de recherche en entomologie, n'échappent pas à la règle. L'attrait du site pour les collectionneurs a amené les populations à chasser intensivement pour vendre à destination des marchés illicites européens (95% des prises est exporté). En réalité, c'est tout un cortège de facteurs qui a entraîné l'érosion de l'entomofaune : proximité d'exploitations agricoles utilisant des pesticides, dégradation de l'habitat et disparition des plantes nourricières ...Aujourd'hui, la fréquentation des passionnés d'entomologie de la FCM s'en ressent fortement et les visiteurs sont beaucoup moins nombreux. Les espèces ciblées par le projet sont rares et menacées et enregistrées comme telles dans la Monographie nationale et stratégie nationale de conservation du Togo (2003). Le projet compte 1200 bénéficiaires directs et 9000 indirects et touchera l'ensemble de la FCM soit 1000 Ha environ.

### Objectifs

Ce projet vise ainsi à conserver l'entomofaune et développer une conscience écologique en vue d'une meilleure prise en compte des questions de protection de l'entomofaune et des ressources naturelles.

### Principales activités

Les principaux résultats attendus sont :

- en partenariat avec l'Université de Lomé, de mieux connaître l'état des populations, de qualifier les menaces et préciser l'écologie de l'entomofaune la plus menacée dans le but de :
  - orienter le volet restauration des habitats (type habitat, plantes nourricières (phénologie etc.) ;
  - plaider au niveau local et à plus haut niveau en appui avec d'autres associations en faveur de la prise en compte au niveau légal de l'entomofaune, notamment produire un document décrivant les espèces menacées à soumettre au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), aux institutions décentralisées concernées par la problématique, aux décideurs locaux et Universitaires pour favoriser un meilleur suivi et contrôle des chasses, vente et exportations des spécimens ;
- interdire la chasse dans la FCM et créer en compensation, des activités d'élevage destinés à convertir 50 chasseurs en éleveurs de papillons ;



- former au sein des chasseurs 30 guides écotouristiques et installer 06 nouveaux circuits ;
- former 125 personnes à la production de plantes nourricières ;
- restaurer 50 ha de zones dégradées avec des espèces menacées et nourricières des lépidoptères et coléoptères (qui seront mises en défens et permettront d'augmenter la surface d'habitat de l'entomofaune) ;
- reboiser 25 Ha avec des plantes utiles (garcinia, etc...) pour fournir des revenus à terme aux communautés (tels que cure-dents...) ;
- sensibiliser au moins 7000 personnes sur les impacts de la chasse aux papillons sur la biodiversité.

**Pour en savoir plus**

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

**Contact projet**

Yawo Kouma Jules ADJIMA

[compagnonsruraux@yahoo.fr](mailto:compagnonsruraux@yahoo.fr)